

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA COORDINATION LOCAL DU PROJET LASERMED A AGADIR ET LA REALISATION TECHNIQUE DES ACTIVITES DE FORMATION ET MENTORANT EN ENTREPRENUERAT.

Code budget : EEP001

Projet : LASERMED24

Rubrique d'imputation : 2.1, 2.2, 2.3

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 80 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le projet LASERMed 2024 a démarré en janvier 2024 et a duré 12 mois. Il a été financé par la Diputació de Barcelona et piloté par MedCités en association avec les deux municipalités de mise en œuvre : Agadir (Maroc) et Zarqa (Jordanie). Ce projet vise à soutenir le renforcement des politiques publiques locales pour promouvoir le développement économique local et lutter contre le changement climatique. Il est proposé de renforcer les capacités institutionnelles des collectivités locales en matière de promotion économique du territoire. Le projet comporte trois principaux domaines d'intervention :

- La mise en œuvre d'un projet pilote visant à promouvoir des programmes d'économie verte et d'entrepreneuriat auprès des femmes et/ou des jeunes vulnérables.
- Le développement d'une communauté de pratique sur la promotion de l'économie verte.
- L'impulsion de la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

En particulier, le projet pilote à Agadir sera mis en œuvre le deuxième semestre de 2024. De manière générale, le projet pilote comprendra trois actions : la conception et mise en œuvre d'un programme de formation pour 40 femmes du quartier de Tikiouine afin d'améliorer leur employabilité ; la mise en place d'un processus de mentorat pour accompagner un nombre réduit de bénéficiaires de la formation afin de développer leur propre idée d'entreprise et de trouver un financement pour celle-ci ; l'élaboration d'une campagne de sensibilisation liée à la promotion de l'économie verte. Dans ce cadre, MedCities doit s'appuyer à un service de coordination du pilot et de réalisation technique des activités prévues.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est pour un service de coordination du projet pilote LASERMED24 à Agadir et un service de formation et mentorat sur la promotion économique durable dans le cadre du projet susmentionné.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

COORDINATION – Rubrique 2.1 du projet :

Tâches 1 – IDENTIFICATION : Analyse des risques et mobilisation des acteurs locaux pour des actions pilotes à Agadir (Mai 2024)

- Consulter la municipalité et les principaux acteurs locaux pour définir un plan de mise en œuvre de l'action pilote qui déterminera les principaux sujets de formation, établira le nombre et le calendrier des sessions de formation et la liste des besoins matériels.
- Identifier les principaux risques de l'action pilote : quels faits et aspects doivent être pris en compte et quelles mesures d'atténuation doivent être prises.
- Identifier les personnes et institutions à mobiliser pour participer à la formation et au mentorat et définir un plan de mobilisation: liste de noms et coordonnées et plan de la campagne de sensibilisation.

Liste des livrables de la tâche 1 :

1.1. Document identifiant les potentiels bénéficiaires pour les formations et l'accompagnement (mentoring), en incluant une sommaire description de leurs profils, l'endroit de rencontre, la façon de les mobiliser, et la description de la minimisation des risques de leur participation (2 pages, et les annexes à coté).

1.2. Document de planification des formation et accompagnement (2-3 pages, et les annexe à part).

1.3. Liste des personnes et institutions mobilisées pour participer à la formation et au mentorat : liste de noms et coordonnées (liste Excel).

Tâche 2 - SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION PILOTE (mai à novembre 2024)

- Assurer la mobilisation et surveiller la bonne organisation de chaque session de formation et de mentorat et informer MedCités lors de réunions de suivi hebdomadaires en ligne.
- Recueillir des matériel vidéo et image de toutes les activités du projet pilote.
- Sur la campagne locale : Consulter la Municipalité et les principaux acteurs locaux pour définir les principaux thèmes et le public cible de la campagne de communication locale et lister les prestataires locaux possibles. Aussi, il faudrait assurer la coordination des prestataires de services pour la campagne et la mobilisation du public cible (si nécessaire). Des données sur la participation et le nombre de personnes impactées par les actions de la campagne seront collectées. Un rapport sur l'action de la campagne locale sera produit.
- Rédiger un rapport final de mise en œuvre des activités de l'action pilote identifiant les principaux facteurs et blocages, les mesures correctives et les enseignements tirés. Ce rapport doit inclure un alinéa adressé directement à la Commune d'Agadir avec des recommandations pour améliorer le service d'employabilité actuel.

Liste des livrables de la tâche 2 :

2.1. Plan de la campagne de sensibilisation (2-3 pages).

2.2. Rapport final* de l'ensemble de la mise en œuvre à la fin du pilote

*Les rapports peuvent avoir cette structure :

- a. Introduction.
- b. Planification des actions et résultats attendus.
- c. Actions de mise en œuvre.
- d. Impact de la campagne (également avec des chiffres).
- e. Leçons apprises.

Le coordinateur local sera invité à participer à une série de réunions en ligne régulières organisées par MedCités pour suivre l'avancement du projet.

FORMATIONS – Rubrique 2.2 du projet :

Tâche 3 – ASSURER LA FACILITATION DES FORMATIONS SUIVANTES :

- Le prestataire formera un groupe de 40 femmes identifiées auparavant (tâche 1) sur les thématiques suivantes :
 - Compétences personnelles pour améliorer son employabilité de façon générale (CV, présentations, entretiens).
 - Concurrence, techniques de vente, innovation et qualité du produit.
 - Gestion comptable et financière d'un projet entrepreneurial.
 - Cadre juridique au niveau de la mise en place d'un projet entrepreneurial et montage de projets.
 - Business model canvas.

Nombre d'heure prévues pour faciliter ce programme de formation : 66h.

- Le prestataire doit proposer différentes techniques qui puissent ajouter de la valeur à l'expérience de ces femmes qui ont déjà suivi un programme de formation professionnelle de l'Entre aide Nationale.
- Le prestataire doit utiliser une méthodologie très pratique des techniques proposées, et adaptée aux capacités des femmes. Le matériel logistique nécessaire pour la formation (cahiers, quick notes, stylos...) seront pris en charge par MedCités.
- Le prestataire doit prévoir un système d'évaluation afin de pouvoir déterminer l'évolution des connaissances.

Livrables de la tâche 3 :

- 3.1. Aperçu des formations : Explication générale, méthodologie et bref description des séances.
- 3.2. Agenda final des formations.
- 3.3. Liste de présence des formations et photos de chaque séance de formation.
- 3.4. Matériels des formations.
- 3.5. Rapport final de chaque formation du formateur/trice que contiendrait une description du développement de la formation, les plus importants défis encourus pendant la formation, et les résultats de l'évaluation faite.

MENTORAT – Rubrique du projet 2.3 :

Tâche 4 – FACILITATION AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET ENTREPRENEURIAL (MENTORING)

- Le prestataire identifiera un groupe réduit des femmes (10 femmes minimum) qui sont plus prêtes à développer leur propre projet entrepreneurial. Ces femmes accéderont à un accompagnement plus poussé (mentoring) pour en finir avec son dossier professionnel pour présenter à des organismes de financement professionnel comme la Plateforme SOS MASSA ou l'INDH.

Nombre d'heure prévues pour faciliter ce programme de formation : 30h

- Le prestataire doit proposer différentes techniques qui puissent ajouter de la valeur à l'expérience de ces femmes qui ont déjà suivi un programme de formation professionnelle de l'Entre aide Nationale.
- Le prestataire doit utiliser une méthodologie très pratique des techniques proposées, et adaptée aux capacités des femmes. Le matériel logistique nécessaire pour l'accompagnement (cahiers, quick notes, stylos...) seront pris en charge par MedCities.
- Le prestataire doit prévoir un système d'évaluation afin de pouvoir déterminer l'évolution des connaissances.

Livrables de la tâche 4 :

- 4.1. Document d'identification des femmes : liste des femmes choisies, explication de son profil et son idée de projet entrepreneurial, méthodologie et bref planning et description des séances.
- 4.2. Liste de présence des séances d'accompagnement et photos.
- 4.3. Rapport final de l'équipe d'expert que contiendrait une description du développement de l'accompagnement, les défis plus importants défis encourus pendant la formation, et les résultats de l'évaluation faite.

CONDITION REQUISES PAR LE PRESTATAIRE ET L'EQUIPE PROPOSÉE :

- Apporter une expertise en gestion de projets et mobilisation de femmes.
- Apporter expertise en formation des compétences en employabilité et formation professionnelle.
- Apporter expertise en développement de projets entrepreneuriaux.
- Excellente communication orale et écrite en Français et Arabe/Amazigh.
- Expérience en postes similaires liés à des projets de coopération internationale sont un atout.
- Compétences spécifiques sur la perspective environnementale au milieu entrepreneurial seront un atout.

IMPORTANT : Tous les livrables seront rédigés en français. Les matériels faits en autres langues, doivent être traduits où avoir un document explicatif en français.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 15 de décembre 2024. Le service sera prêté au siège du prestataire et à Agadir, Maroc.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 12.600,00€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 15.246,00€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

5 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 1 facture du 20% du montant correspondant aux services liés à la rubrique 2.1 après la présentation des livrables de la tâche 1 avec le concept suivant : « 1^{ère} facture pour la Coordination du projet pilot LASERMED24 à Agadir ».
- 1 facture du 20% du montant correspondant aux services liés à la rubrique 2.1 après la présentation des livrables de la tâche 2 avec le concept suivant : « 2^{ème} facture pour la coordination du projet pilot LASERMED24 à Agadir ».
- 1 facture du 20% du montant correspondant aux services liés à la rubrique 2.2 à partir de l'achèvement des premières 33 heures de formation et après la présentation des livrables prévus dans la tâche 3 avec le concept suivant : « 1^{ère} facture des formations pour 40 femmes dans le cadre du projet pilot LASERMED24 à Agadir ».
- 1 facture du 20% du montant correspondant aux services liés à la rubrique 2.2 à la finalisation du programme de formation et après la présentation des livrables prévus dans la tâche 3 avec le concept suivant : « 2^{ème} facture des formations pour 40 femmes dans le cadre du projet pilot LASERMED24 à Agadir ».
- 1 facture du 20% du montant correspondant aux services liés à la rubrique 2.3 après la présentation des livrables de la tâche 4 avec le concept suivant : « Accompagnement pour le montage de projets entrepreneurs pour 10 femmes dans le cadre du projet pilot LASERMED24 à Agadir ».

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscal complet et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 5 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.

- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service de COORDINATION LOCAL DU PROJET LASERMED A AGADIR ET LA REALISATION TECHNIQUE DES ACTIVITIES DE FORMATION ET MENTORANT EN ENTREPRENEURIAT".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 14 mai 2024

p.p. Dario Ros
Responsable Financier,
Juridique et de Secrétariat